

aspects statistiques

le secteur international à Genève, bilan 1989

n° 72
janvier 90

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	3
2. Quelques définitions et considérations générales	3
3. Emplois et nombre d'organisations	7
4. Dépenses des organisations internationales	13
5. Réunions internationales	16
6. Comparaisons internationales	17
Annexes: tableaux	19



Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*
(population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

- *économie*
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 72
Janvier 1990

Le secteur international à Genève, bilan 1989

Auteur : *Roland Rietschin* (Tél. 787 67 40)

Avec la collaboration de *Monique Roulet* et *Dominique Felsenheimer*

Prix : 10 F

RÉSUMÉ

Selon les résultats du recensement fédéral des sous-entreprises de septembre 1985, le secteur international dans sa totalité occupe 22 206 personnes dans le canton, représentant par là-même 9,1 % de l'emploi. Cet effectif se décompose ainsi :

- 15 211 personnes occupées dans les organisations internationales gouvernementales (OIG) et diverses commissions internationales permanentes;*
- 3 022 personnes dans les missions permanentes;*
- 399 personnes dans les consulats;*
- 3 634 personnes dans les organisations internationales non gouvernementales (OING), dont 2 749 dans les dix principales.*

Dans les OIG, la croissance de l'emploi a été forte dans les années cinquante et soixante, puis les effectifs n'ont plus augmenté que lentement. En mars 1989, les OIG occupent 12 095 fonctionnaires et 7 801 personnes ayant un autre statut.

Le nombre de fonctionnaires d'origine suisse ne cesse de diminuer (ils forment 12,7 % des effectifs en 1989), ainsi d'ailleurs que l'effectif de ceux qui résident dans le canton (48,5 % en 1989). De plus en plus, la résidence des fonctionnaires internationaux dérive vers la France (42,8 %) et le canton de Vaud (8,7 %).

Les 10 principales OING, qui sont couvertes par l'enquête annuelle du SCS, occupent 2 663 personnes en 1989. Le personnel suisse y est relativement plus nombreux (45,7 %) et la part des personnes habitant dans le canton y est plus forte (68,7 %) que dans les OIG.

En 1988, les dépenses engagées par les OIG représentent 2,062 milliards de francs, dont 1,147 revient à la Suisse sous forme de salaires distribués à des résidents et d'achats de biens et services dans le pays. Les dépenses totales des OING se fixent à 287,5 millions de francs.

Cette même année, les OIG ont tenu 1 392 réunions internationales, regroupant 77 415 délégués et experts au cours de 11 564 séances. Genève est au quatrième rang mondial des villes accueillant de telles conférences, après Paris, Londres et Bruxelles.

1. Introduction

Cette publication porte sur le secteur international, constitué des organisations internationales gouvernementales (OIG), non gouvernementales (OING) et des missions permanentes. A la lumière des résultats du recensement fédéral des entreprises de septembre 1985 (RFE 85), elle fait le point sur la place du secteur international dans l'économie genevoise en termes d'emploi. Elle présente aussi les résultats les plus récents de l'enquête annuelle du SCS auprès des OIG et des 10 principales OING établies à Genève, lesquels permettent de mettre en perspective les dépenses du secteur international par rapport à d'autres agrégats monétaires.

Le SCS a déjà consacré plusieurs cahiers au secteur international :

- (1) Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76, "Etudes et documents" n° 3, juin 1978 (132 pages).
- (2) Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales, "Aspects statistiques" n° 9, décembre 1978 (44 pages).
- (3) Les organisations internationales à Genève en 1979-1980. Emplois, dépenses et réunions internationales, "Aspects statistiques" n° 18, mars 1981 (12 pages).

Par la suite, les résultats de l'enquête annuelle ont été publiés dans la collection "Données statistiques" (n°s 1985/1, 1986/2, 1987/3, 1988/1, 1988/6). Le n° 1987/3 contient de plus des données rétrospectives.

La publication référencée supra sous (1), très complète, comprend diverses informations sur l'histoire du développement des OI, sur leur activité et sur la place des OI dans l'économie du canton. Ce cahier est malheureusement épuisé, mais peut être consulté au SCS.

2. Quelques définitions et considérations générales

De manière générale, les **organisations internationales** ont pour but de développer la solidarité et d'assurer la défense des intérêts, sur le plan international, d'Etats ou d'organismes nationaux constitués en fonction d'intérêts économiques, professionnels ou scientifiques, d'affinités culturelles, idéologiques ou politiques, de croyances religieuses, etc.

La constitution des **organisations internationales gouvernementales** résulte d'accords intergouvernementaux auxquels ont adhéré au moins trois Etats¹. Les organisations internationales gouvernementales sont des institutions durables, constituées de manière régulière, qui réunissent des représentants des Etats membres pour remplir des fonctions d'intérêt international.

1. Sinon, il s'agit d'organisations bilatérales.

Pour son fonctionnement, chaque organisation internationale gouvernementale dispose d'un corps d'agents, généralement originaires des Etats membres, qui assurent l'administration de l'organisation. Les agents dépendent de l'organisation internationale et non de leur gouvernement. Certains agents, de haut niveau, de ces administrations internationales bénéficient du statut diplomatique, avec ou sans prérogatives complètes.

La notion d'organisation internationale gouvernementale retenue dans cette étude se rapporte aux organismes administratifs ou techniques permanents des organisations internationales gouvernementales qui peuvent être considérés comme des administrations internationales; ce sont des sièges, des centres, des offices, des bureaux, des secrétariats qui bénéficient d'accords de siège avec le pays qui les accueille.

Les terrains utilisés par les organisations internationales sont des enclaves extra-territoriales qui sont considérées, du point de vue économique, comme des territoires de pays sui generis.

En 1989, les OIG établies à Genève sont les suivantes :

- ONU Office des Nations Unies à Genève
- BIT Bureau international du travail
- OMS Organisation mondiale de la santé
- UIT Union internationale des télécommunications
- OMM Organisation météorologique mondiale
- OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- BIE Bureau international d'éducation, rattaché à l'UNESCO
- GATT Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

ces huit OIG font partie du système des Nations Unies;

- CERN Organisation européenne pour la recherche nucléaire
- AELE Association européenne de libre échange

ces deux OIG sont des organisations européennes;

- CIM Comité intergouvernemental pour les migrations
- UI Union interparlementaire
- OIPC Organisation internationale de protection civile
- APEF Association des pays exportateurs de fer
- UPDV Union internationale pour la protection des obtentions végétales
- BITH Bureau international du textile et de l'habillement.

A celles-ci s'ajoutent, en Suisse, deux autres organisations internationales à Berne :

- UPU Union postale universelle
- OCTI Office central des transports internationaux par chemins de fer

et une à Bâle :

- BRI Banque des règlements internationaux.

Les **organisations internationales non gouvernementales** sont des associations sans but lucratif, indépendantes des gouvernements, organisées au niveau international. Leur constitution ne résulte pas d'accords intergouvernementaux et elles ne possèdent pas de statut juridique international. Des délégués de gouvernements peuvent être membres d'organisations internationales non gouvernementales à la condition que leur présence ne limite pas l'indépendance et n'entrave pas la liberté d'expression de celles-ci.

Les buts des organisations internationales non gouvernementales sont multiples et se rapportent à de nombreux domaines économiques, scientifiques, culturels, etc. Leur activité, leur composition sont également extrêmement diversifiées. Souvent, par leur activité, les organisations non gouvernementales complètent l'action des organisations gouvernementales et, de ce fait, les plus importantes organisations non gouvernementales ont généralement un statut consultatif auprès des organisations gouvernementales.

Les 10 principales OING¹, qui sont couvertes par l'enquête annuelle du SCS, sont :

- CICR Comité international de la Croix-Rouge
- LSCR Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- COE Conseil oecuménique des églises
- FLM Fédération luthérienne mondiale
- Fondation de l'école internationale de Genève
- IATA Association du transport aérien international
- Institut Battelle
- ISO Organisation internationale de normalisation
- UER Union européenne de radiodiffusion
- CEI Commission électronique internationale.

Les **missions permanentes** sont des représentations d'Etats étrangers établies auprès de l'ONU et d'organisations internationales gouvernementales spécialisées, ayant pour rôle d'assurer et de maintenir une liaison constante entre les organisations internationales gouvernementales et leur gouvernement. Une mission est à une OI ce qu'une ambassade est à un gouvernement du pays auprès duquel elle représente son propre gouvernement.

Dans les études du SCS, le **secteur international** est formé des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des missions permanentes que les Etats étrangers entretiennent auprès des organisations internationales gouvernementales.

Les consulats et leurs agents consulaires ne sont pas rattachés au secteur international au sens strict puisque l'activité consulaire, qui consiste, pour des gouvernements étrangers, à défendre les intérêts de leurs nationaux et à remplir diverses fonctions administratives à l'étranger, n'est pas liée spécifiquement aux relations internationales multilatérales. Cependant, l'importance des organisations internationales et la présence de nombreux citoyens étrangers qui en découle déterminent largement l'importance de l'activité consulaire à Genève.

Pourtant, l'emploi des consulats est intégré dans celui du secteur international au chapitre 3.1 afin de valoriser les résultats du RFE 85.

Tout à fait en dehors de la présente étude se trouvent les entreprises multinationales, qui exercent une activité économique à but lucratif et dont la présence n'est pas étrangère, néanmoins, à la réunion à Genève de diverses conditions favorisant leur implantation. On nomme "domaine international" l'ensemble composé du secteur international et des multinationales.

1. Il s'agit de celles qui occupent le plus de personnes. Le terme "principal" n'est pas un jugement sur leur activité !

Par ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici quelques notions d'économie régionale.

L'économie d'une région peut être sommairement divisée en deux blocs :

- a) La **base économique** ou **bloc exportateur**, qui regroupe les activités dépendant d'une demande extra-régionale dans lesquelles une région est spécialisée. La dynamique de ce bloc ne dépend pas de l'activité intérieure à la région mais est soutenue par l'extérieur; c'est pourquoi les activités de la base économique sont souvent qualifiées d'**autonomes**.

Au sein de la base, les activités peuvent être **motrices** ou **induites**, selon qu'elles exercent une forte influence sur les autres secteurs situés en amont ou en aval du processus de production ou qu'elles subissent cette influence, bien qu'autonomes par rapport au marché régional.

La base économique en 1985

Entre les deux derniers recensements fédéraux des entreprises (1975 et 1985), l'emploi progresse de 20,2 %. Cette évolution in globo recouvre des situations très différentes selon la branche économique : l'industrie se replie de 14,0 %, mais le commerce de gros progresse de 32,9 %, l'hôtellerie-restauration de 36,2 %, la banque de 40,6 %, les services commerciaux de 68,0 % et les services de santé de 32,8 %.

Dans les branches de la base économique, l'emploi augmente de 21,2 %, soit un peu plus que dans les activités locales (+ 19,3 %). Cette progression doit beaucoup aux activités induites (+ 36,7 %), moins aux activités motrices (+ 13,4 %). Ces dernières gagnent par la banque et le commerce de gros, mais perdent par l'industrie. Les premières, par contre, gagnent notablement par l'hôtellerie-restauration et les services commerciaux.

Personnes occupées par bloc économique, dans le canton de Genève; évolution 1975-1985

	1975	1985	Variation 1975-85
Nombres absolus			
Base économique	94 754	114 860	20 106
Activités motrices	62 930	71 359	8 429
Activités induites	31 824	43 501	11 677
Activités locales	108 027	128 913	20 886
Activités complémentaires	5 220	5 376	156
Activités banales	102 807	123 537	20 730
Total	202 781	243 773	40 992
Répartition en %, variation en %			
Base économique	46,7	47,1	21,2
Activités motrices	31,0	29,3	13,4
Activités induites	15,7	17,8	36,7
Activités locales	53,3	52,9	19,3
Activités complémentaires	2,6	2,2	3,0
Activités banales	50,7	50,7	20,2
Total	100,0	100,0	20,2

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève / RFE

A Genève, les principales activités motrices de la base sont : la construction de machines et appareils, la construction électrique et électronique, l'horlogerie, le commerce de gros, la banque et le secteur international. Les principales activités induites de la base sont : les arts graphiques, les transports et l'hôtellerie.

- b) Les **activités locales**, ou **bloc interne**, qui réunissent les activités orientées vers le marché régional et qui ont notamment pour fonction la satisfaction des besoins de la population locale. Dépendant essentiellement pour leur développement de l'évolution régionale, ces activités sont dites **non autonomes**.

Ces activités peuvent être **complémentaires** ou **banales** selon qu'elles sont influencées ou non par les activités motrices.

Les postes et télécommunications constituent le meilleur exemple d'activité locale complémentaire. Les activités locales banales sont nombreuses, citons les plus importantes en termes d'emploi : bâtiment et génie civil, commerce de détail, administration publique, y compris enseignement et santé publics.

Bien sûr, cette classification revêt un caractère assez théorique. Il est évident que des branches induites de la base économique, tels les arts graphiques, sont en bonne partie également orientées vers les besoins locaux. Inversement, le commerce de détail ou l'enseignement ne sont pas que des activités locales banales, mais sont elles aussi soutenues en partie par la demande extérieure.

Dans le cadre de cette classification, le secteur international apparaît donc comme une importante activité motrice de l'économie genevoise et l'on peut affirmer qu'il a joué un rôle très important dans le développement économique de la région entre l'après-guerre et le milieu des années septante.

Parmi les autres éléments qui ont concouru à cette expansion générale et à son orientation internationale, il faut citer le développement des télécommunications et celui de l'aéroport, qui en est indéniablement l'une des clés de voûte, ainsi que celui de l'hôtellerie, qui permet d'accueillir entre autres les nombreux délégués et experts venus de l'extérieur pour assister aux réunions internationales, et du système bancaire, qui assure des services financiers à l'échelon international.

Enfin, on rappellera pour mémoire les conditions politiques (stabilité des institutions) et économiques générales, ces dernières étant caractérisées par le rassemblement dans un espace restreint d'infrastructures complètes (enseignement, santé, commerce, culture,...). De plus, la place géographique très centrale de Genève dans l'Europe constitue aussi un élément de ces conditions générales.

3. Emploi et nombre d'organisations

3.1 La place du secteur international dans l'économie genevoise en 1985

En 1985, le secteur international dans sa totalité (y compris les consulats et l'ensemble des OING) occupe 22 206 personnes dans le canton et représente par là-même 9,1 % de l'emploi. A titre de comparaison, le commerce de détail occupe 22 743 personnes, le bâtiment et génie civil 19 448, les banques et sociétés financières 17 371; quant aux administrations publiques suisses (communales, cantonales, fédérales), elles occupent 37 541 personnes.

Au sein du secteur international, le plus gros bloc est constitué par les **organisations intergouvernementales**, qui comptent 15 211 emplois (68,5 % du secteur). En 1985, 15 organisations sont établies à Genève, dont 8 font partie du système des Nations Unies. On regroupe avec elles 2 commissions internationales permanentes, l'ICHI¹ et le WCDE², et 2 représentations d'organisations établies dans un autre pays (OCDE, Banque mondiale) dont les effectifs ne sont pas compris dans ceux de l'ONU, laquelle intègre dans le cadre de son enquête annuelle du SCS les représentations de l'UNICEF, de la FAO, du FMI et de l'ITC³.

1. ICHI : Independent commission on international humanitarian issues (ou Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales).

2. WCDE : World commission on environment and development, actuellement Centre pour notre avenir à tous.

3. ITC : International trade center (ou Centre du commerce international).

On dénombre, en 1985, 123 **missions permanentes**, occupant 3 022 personnes dans 133 établissements. Tous les pays membres des Nations Unies n'ont pas une mission à Genève même, certains utilisent pour leurs relations avec l'ONU une mission établie à Londres, Paris ou Bruxelles, par exemple. Par ailleurs, des pays non membres et des groupes de pays (CEE, Ligue des Etats arabes, Organisation de l'unité africaine) ont à Genève un bureau d'observateur auprès de l'ONU, sans oublier la représentation du pays hôte : la Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève.

Tableau 1

Canton de Genève

Le secteur international¹, en 1985

	Organismes	Personnes occupées	
		Nombre	%
Organisations intergouvernementales	19	15 211	68,5
OIG établies à Genève	15	15 176	68,3
Commissions internationales permanentes et représentations d'OIG	4	35	0,2
Missions permanentes	123	3 022	13,6
Consulats	46	339	1,5
Organisations non gouvernementales	86	3 634	16,4
Les 10 principales ²	10	2 749	12,4
et les autres	76	885	4,0
Total	274	22 206	100,0

1. Y compris les consulats et les OING non couvertes par l'enquête annuelle du SCS.

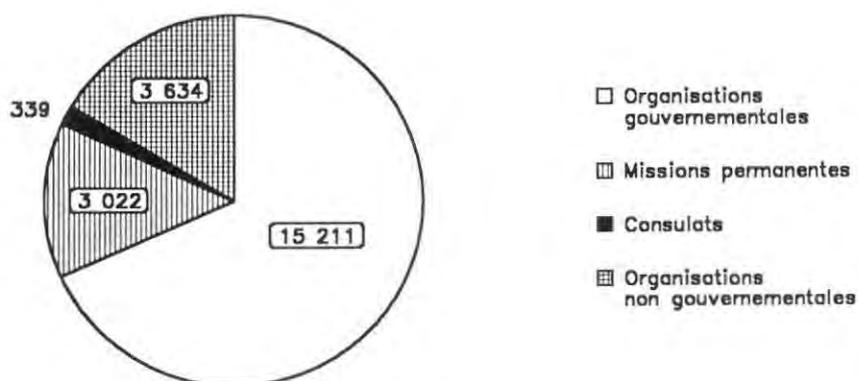
2. Les OING couvertes par l'enquête annuelle du SCS.

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / RFE 85

Graphique 1

Canton de Genève

Personnes occupées dans le secteur international, en 1985



On recense 46 **consulats** à Genève en 1985, ils occupent 339 personnes. L'annuaire des PTT en contient un peu plus que le recensement n'en dénombre dans la mesure où certains pays, représentés par un consul dans les faits, n'ont pas pour autant d'établissement recensable au sens des conventions et définitions du recensement. L'effectif des emplois (339) correspond au nombre des postes consulaires reconnus par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Dans une certaine optique, les consulats n'appartiennent pas pleinement au secteur international tel qu'il est défini à Genève, car leur activité n'est pas directement liée à celle des OIG et des missions permanentes qui gravitent autour d'elles.

En 1985, 86 **organisations non gouvernementales** sont recensées, elles occupent 3 634 personnes. Parmi elles, les 10 principales, qui sont couvertes par l'enquête annuelle du SCS, groupent 2 749 emplois, tandis que les 76 suivantes en comptent 885. La quasi-totalité de ces organisations est affiliée à la Fédération des institutions internationales (semi-officielles et privées) établies à Genève (FIIG), dont le nombre d'adhérents est légèrement supérieur à 110. Parmi ces institutions, certaines ne sont pas couvertes par le recensement car elles n'occupent pas au moins une personne à mi-temps ou parce que leur secrétariat est pris en charge par une OIG.

L'emploi dans la **diplomatie et les OIG** est caractérisé par une très forte proportion – c'est un truisme – de **personnel étranger** : 89,9 % dans l'ensemble de la branche, 97,9 % dans la diplomatie (missions permanentes et consulats), 88,0 % dans les OIG. Cette constatation n'a rien d'étonnant et il est sans doute inutile de la commenter. Dans cette branche, 35,2 % des personnes occupées sont des **femmes**, contre 39,0 % dans l'ensemble de l'économie genevoise et 44,5 % dans le secteur tertiaire. Cette proportion est légèrement inférieure à celle que l'on rencontre dans les branches utilisant une main-d'oeuvre de qualification comparable (banques, assurances et agences-conseil : 45,7 %; administrations publiques, au sens strict, suisses : 39,3 %). Le travail à **temps partiel** est aussi moins répandu que dans l'ensemble de l'économie (8,8 % contre 14,4 %) car le mode de recrutement des OIG (personnes recrutées à l'étranger pour venir travailler à Genève) favorise certainement le plein temps. De plus, il faut se rappeler que les personnes occupées à temps partiel sont groupées dans peu de branches (commerce, enseignement, services personnels).

Tableau 2

Canton de Genève

Organisations internationales non gouvernementales, par activité économique, en 1985

	Organisations	Personnes occupées	
		Nombre	%
Services commerciaux, consultants	6	71	2,0
Enseignement et recherche	6	976	26,9
Oeuvres sociales	12	983	27,0
Organisations religieuses et philosophiques	9	168	4,6
Défense d'intérêts collectifs	52	1 433	39,4
Autre activité	1	3	0,1
Total	86	3 634	100,0

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / RFE 85

En raison de la taille des OIG, 74,2 % des personnes sont occupées dans des organismes de 500 emplois et plus, cette proportion se fixant à 39,0 % pour l'ensemble de l'économie. En dehors des administrations publiques et des grandes régies (CFF, PTT, TPG), une telle concentration est rarissime (transports aériens).

Dans les **OING**, la structure de l'emploi diffère de celle des **OIG**; le personnel étranger y est aussi majoritaire, mais à raison de 55,9 %, les femmes y sont plus nombreuses (56,4 %) et le temps partiel plus fréquent (14,9 %). Les dix principales OING ont chacune plus de 100 emplois, toutes les autres en ont largement moins. La part des personnes occupées dans des organisations de 100 emplois et plus se fixe à 75,6 %, contre 83,1 % dans les **OIG** et la diplomatie et 57,9 % dans l'ensemble de l'économie.

Contrairement aux **OIG**, les **OING** n'appartiennent pas toutes à la même branche économique; elles sont cependant concentrées dans les oeuvres sociales (CICR, LSCR,...), la défense d'intérêts collectifs (IATA, ISO, UER,...), l'enseignement et la recherche (Ecole internationale, Battelle,...) et les organisations religieuses ou philosophiques (FLM,...).

Tableau 3

Canton de Genève

Personnes occupées selon le sexe, l'origine ou temps de travail, en 1985

	Ensemble des activités		dont diplomatie et organisations intergouvernementales	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	243 773	100,0	18 572	100,0
Hommes	148 609	61,0	12 034	64,8
Femmes	95 164	39,0	6 538	35,2
Suisses	135 812	55,7	1 888	10,1
Hommes	77 000	31,6	954	5,1
Femmes	58 812	24,1	934	5,0
Etrangers	107 961	44,3	16 684	89,9
Hommes	71 609	29,4	11 080	59,7
Femmes	36 352	14,9	5 604	30,2
A plein temps	208 726	85,6	16 938	91,2
A temps partiel	35 047	14,4	1 634	8,8

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / RFE 85

3.2 Evolution de l'emploi jusqu'en 1989

L'évolution de l'emploi dans les **OIG** suit une courbe en "S" correspondant à un "modèle logistique de croissance", lequel décrit un phénomène très répandu dans l'histoire économique. L'effectif des fonctionnaires internationaux progresse à raison d'un taux annuel moyen de

- 9,9 % entre 1950 et 1960;
- 8,9 % entre 1960 et 1970;
- 1,5 % entre 1970 et 1980;
- 0,8 % entre 1980 et 1989.

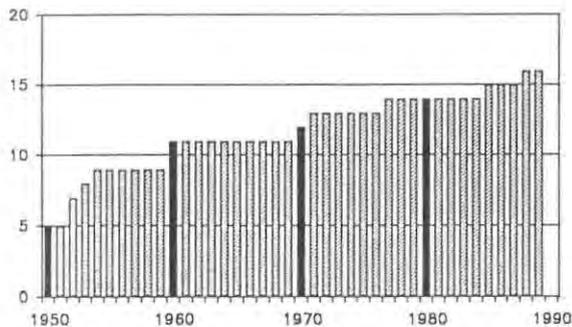
Durant ces presque quarante ans, le développement de l'emploi est dû non seulement à la croissance des **OIG** prises individuellement, mais aussi à l'établissement de nouvelles organisations. Le nombre d'**OIG** était de 5 en 1950, elles sont 11 dix ans plus tard, 12 en 1970, 14 en 1980 et 16 en 1989.

Entre 1978 et 1989, le nombre des fonctionnaires internationaux progresse de 7,1 %, l'effectif du personnel non titulaire d'une carte de légitimation augmente plus nettement (+ 35,7 % entre 1977 et 1988) et fait même un saut en 1989 (+ 93,4 % en une année) en raison de l'intérêt suscité par la mise en fonction du LEP au CERN. Voir tableau A.2, p. 20.

Le nombre des fonctionnaires d'origine suisse ne cesse, lui, de diminuer (- 17,5 % entre 1978 et 1989); la part qu'ils représentent était de 16,5 % en 1978, elle se fixe à 12,7 % en 1989. En corollaire, le nombre de fonctionnaires étrangers s'accroît de 11,9 % et sa part se monte à 87,3 % en 1989. Par ailleurs, si le lieu de travail est toujours Genève, celui de résidence dérive vers la France et le canton de Vaud. L'effectif des fonctionnaires résidant dans le canton se replie de 20,2 % en onze ans et leur part se fixe à 48,5 % en 1989 (65,1 % en 1978). Les personnes résidant en France forment 42,8 % des effectifs en 1989, après avoir augmenté de 49,8 % depuis 1978. Le canton de Vaud accueille 8,7 % des fonctionnaires (en 1989), leur nombre a progressé de 117,2 % en treize ans. La situation du marché genevois du logement n'est sans doute pas étrangère à cette évolution.

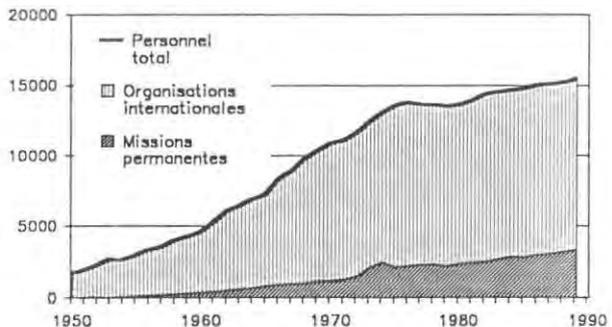
Graphique 2 Canton de Genève

Nombre d'organisations internationales gouvernementales



Graphique 3 Canton de Genève

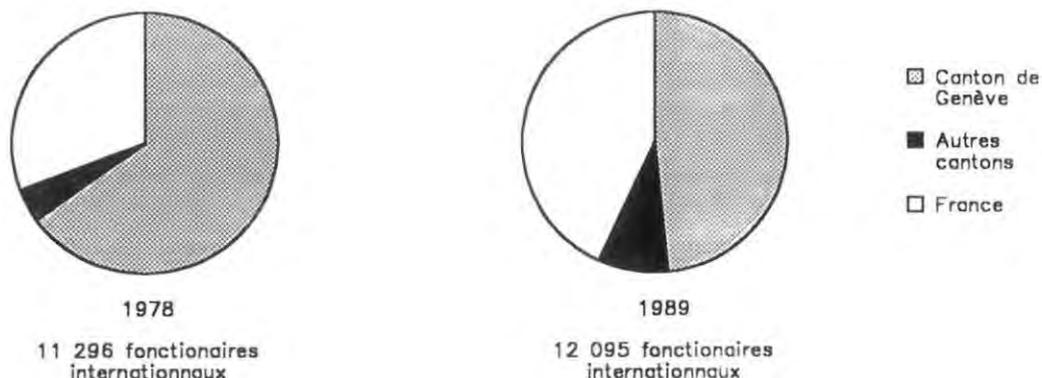
Personnel des organisations internationales gouvernementales et des missions permanentes



Parmi les OIG, certaines sont des "poids lourds" de l'emploi. Le CERN (10 318 emplois, dont 3 774 fonctionnaires) occupe 31,2 % des fonctionnaires et 51,9 % du total de l'ensemble des personnes travaillant dans les OIG en 1989. Les organisations du système des Nations Unies représentent 66,6 % des fonctionnaires et 46,6 % de l'emploi; les plus grandes sont l'ONU (3 667 emplois), le BIT (1 824) et l'OMS (1 724). La structure de l'emploi en termes de lieu de résidence et d'origine ne varie pas significativement d'une organisation à l'autre, excepté que les fonctionnaires du CERN sont particulièrement nombreux (62,3 %) – on le comprendra aisément compte tenu de la situation du CERN – à habiter en France. Voir tableau A.1, p. 20.

Graphique 4 Canton de Genève

Emplois dans les organisations internationales, selon le lieu de résidence



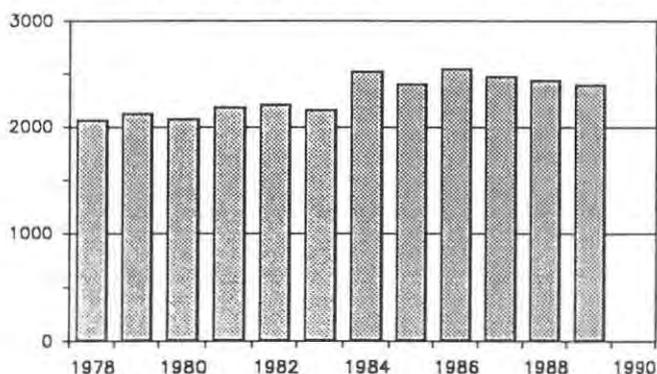
Les OIG emploient en nombre important des personnes ne bénéficiant pas du statut de fonctionnaire international, il s'agit de personnel temporaire (beaucoup d'interprètes), de visiteurs, boursiers, attachés, consultants et de personnel en prestation de service. Une part importante de ces effectifs est occupée par le CERN (83,9 % en 1989, entre 50 % et 70 % auparavant) en raison de son activité, qui consiste notamment à permettre l'utilisation de ses installations à des chercheurs qui ne sont pas membres du personnel régulier.

Dans les 10 principales **organisations non gouvernementales**, l'emploi progresse de 23,4 % entre 1978 et 1989, passant de 2 158 à 2 663. Cette augmentation globale masque cependant le fait que l'emploi a augmenté presque chaque année jusqu'en 1986 (2 952), mais qu'il a commencé alors à se replier petit à petit. Ce repli touche six OING sur dix. Comme dans les OIG, on observe une hausse régulière de la part du personnel résidant hors du canton. Le phénomène est cependant moins marqué et moins rapide; la part des résidents genevois est de 68,7 % en 1989, contre 78,7 % en 1978; le canton de Vaud accueille 18,9 % des effectifs (10,7 % en 1978) et la France 12,4 % (11,6 % en 1978). Aucune des OING n'atteint la taille des grandes OIG; parmi les plus grandes, quatre occupent chacune plus de 200 personnes (CICR, Ecole internationale, COE, IATA). Voir tableau A.3, p. 20.

Graphique 5

Canton de Genève

Personnel régulier des organisations internationales non gouvernementales



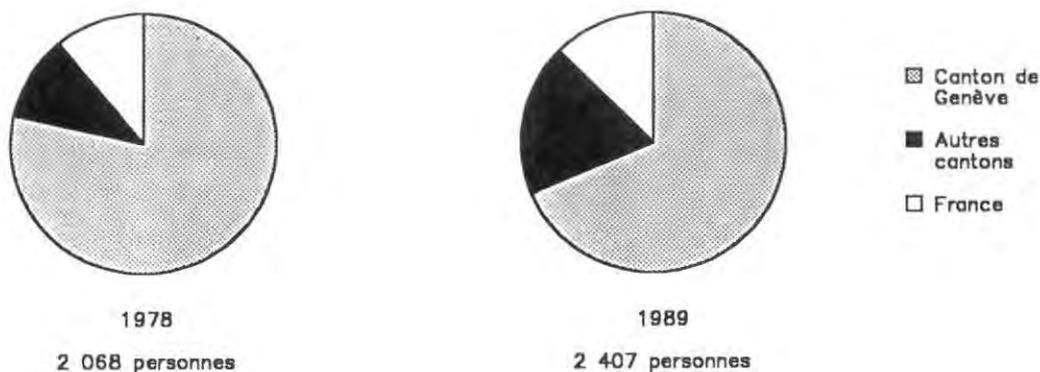
Les OING emploient, en 1989, 256 personnes qui ne font pas partie du personnel régulier; il s'agit essentiellement de personnel temporaire, d'interprètes et de traducteurs indépendants.

Les **missions permanentes** occupent 3 366 personnes en mars 1989, soit 51,0 % de plus que dix ans auparavant. Elles représentent une part non négligeable du secteur international. Plusieurs grands pays ont à Genève des missions occupant plus de cent personnes, auxquelles sont encore rattachées des délégations spéciales dont l'activité est vouée à des négociations ou questions spécifiques, notamment dans le domaine du désarmement.

Graphique 6

Canton de Genève

Personnel régulier des organisations internationales non gouvernementales, selon le lieu de résidence



3.3 Répercussions de l'emploi du secteur international sur la population résidente

Au premier janvier 1989, l'effectif de la population résidente du canton de Genève se fixe à 378 487 personnes en tout, hommes, femmes, enfants, vieillards, actifs et inactifs. Parmi elles, 134 086, soit 35,4 % du total, sont d'origine étrangère. Pour résider légalement en Suisse, un étranger doit être titulaire d'un permis ou d'une autorisation spécifique; on distingue ainsi, par exemple, les saisonniers des bénéficiaires d'un permis de séjour ("annuel") ou des titulaires d'un permis d'établissement. Les fonctionnaires internationaux et les diplomates sont soumis à un régime spécial et forment la catégorie dite des exempts; leur statut est déterminé par le droit international, pour les diplomates, et par les accords de siège entre leur organisation et le Conseil fédéral, pour les fonctionnaires internationaux. Leur famille (conjointes et enfants) bénéficie du même type d'autorisation. Ce statut ne s'applique pas au personnel des organisations non gouvernementales.

Début 1989, 19 466 exempts résident dans le canton; parmi ces personnes se trouvent donc :

- les fonctionnaires internationaux étrangers résidant dans le canton, qui sont 4 762 en mars 1989;
- le personnel diplomatique des missions permanentes résidant à Genève; 3 366 personnes sont occupées dans les missions en mars 1989 et l'on peut supposer que la plus grande partie réside dans le canton;
- les conjoints et enfants des personnes susmentionnées.

Ces étrangers représentent 140 nations, sur un total possible de 165. Les Européens en forment les 51,8 % avec, notamment, 1 790 Soviétiques, 1 552 Français, 1 361 Britanniques, 967 Italiens, 840 Allemands de RFA, 721 Espagnols. Les Américains (continents) sont 2 694, dont 1 240 ressortissants des USA. On compte encore 2 812 Africains, 3 644 Asiatiques et 215 Océaniens, représentant un grand nombre de nationalités. Au vu de ces chiffres, le caractère cosmopolite de Genève apparaît bien comme une réalité !

Notons encore que, malgré l'importance numérique du secteur international, les exempts résidant dans le canton ne représentent "que" 14,5 % de la population étrangère et 5,1 % du total de la population résidente. Bien entendu, la dérive des lieux de résidence vers la France et le canton de Vaud est pour beaucoup dans la modestie de ces proportions.

4. Dépenses des organisations internationales

Entre 1977 et 1988, les dépenses totales des OIG passent de 1,437 à 2,062 milliards de francs, enregistrant ainsi une progression de 43,5 %. Durant cette période, le coût salarial total, qui représente les deux tiers des dépenses, progresse de 49,0 %, les autres dépenses courantes de 53,3 %. L'évolution de ces deux agrégats n'est cependant pas très régulière. C'est encore plus le cas pour les dépenses d'investissement, qui connaissent un léger creux en 1979-1982 par rapport aux années précédentes et suivantes. Selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, les dépenses courantes des OIG avaient connu entre 1972 et 1977 une hausse sensiblement plus élevée : 10,4 % en moyenne annuelle, contre 3,8 % entre 1977 et 1988. Voir tableau A.4, p. 21.

Si l'on tient compte du renchérissement, mesuré par l'indice genevois des prix à la consommation, les dépenses totales apparaissent comme vraiment stagnantes depuis 1977. Après avoir connu un timide maximum (en francs constants) en 1985, elles se replient légèrement à la fin des années quatre-vingt. Ce mouvement touche aussi le coût salarial, alors que l'emploi total continue d'augmenter faiblement.

En 1988, le CERN assure 38,7% des dépenses engagées par les OIG. Sa part est particulièrement forte dans le domaine des investissements : les siens représentent 92,1 % du total des dépenses d'investissement des OIG en 12 ans (1977-1988). Ceci s'explique principalement par la construction du LEP. Les organisations du système des Nations Unies engagent 59,1 % des dépenses totales des OIG; parmi celles-là, les plus lourdes budgétairement sont l'ONU, loin devant les autres avec 22,7 % du total, puis l'OMS et le BIT (plus de 10 % chacune). Les dépenses d'investissement hors du CERN ont été assurées essentiellement par ces trois OIG, ainsi que par l'OMPI (à la fin des années septante).

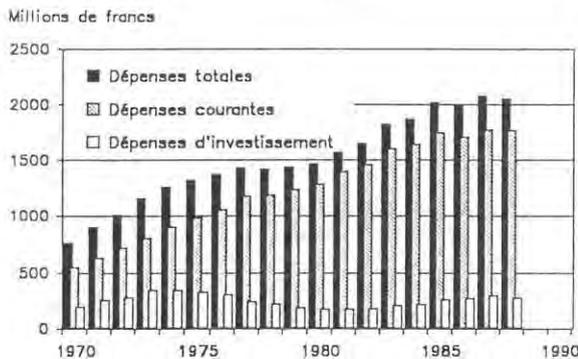
Les coûts salariaux représentent entre 60,1 % (1987) et 66,3 % (1982) des dépenses des OIG durant la période étudiée (1977-1988). La part des dépenses courantes pour d'autres biens et services varie entre 19,5 % (1978) et 25,2 % (1987), celle des investissements entre 11,5 % (1982) et 17,6 % (1977); au sein de ces derniers, les achats de biens d'équipement comptent deux à trois fois plus que les dépenses de construction (du moins entre 1977 et 1988; on ne tient pas compte, ici, des grandes constructions antérieures).

Graphique 7

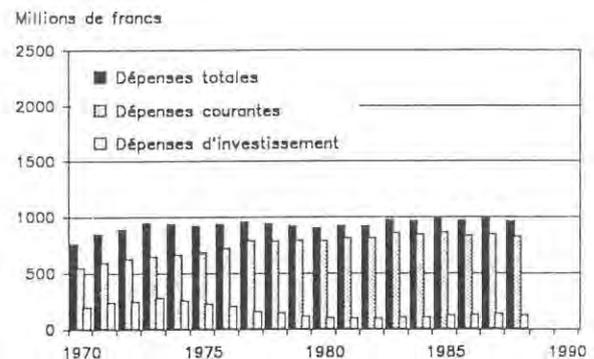
Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales, en francs

Francs courants



Francs constants

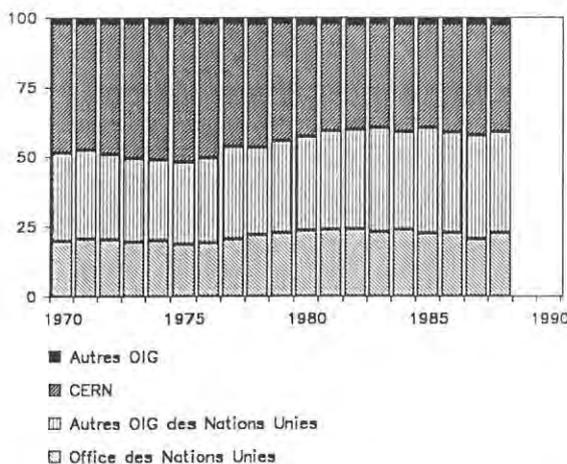


Graphique 8

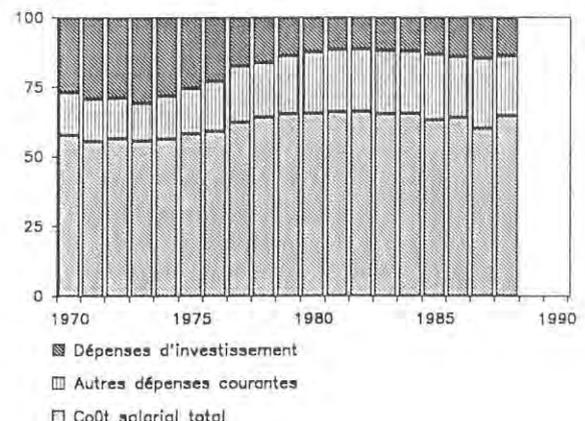
Canton de Genève

Structures des dépenses des organisations internationales gouvernementales, en %

Selon le type d'organisation



Selon la nature des dépenses



Sur les 2,062 milliards de francs dépensés en 1988 par les OIG, on peut estimer à 1,147 milliard la partie qui revient à la Suisse sous forme de salaires versés à des résidents, d'achats de biens et services en Suisse et d'autres versements à des entreprises établies en Suisse. En termes réels, ces dépenses ont stagné, comme d'ailleurs le total des dépenses. Compte tenu du déplacement des lieux de résidence des fonctionnaires en France, on aurait pu s'attendre à un recul plus marqué des dépenses salariales revenant à la Suisse. Mais il est possible que le salaire moyen des fonctionnaires résidant en Suisse soit plus élevé que celui des résidents français pour diverses raisons structurelles (ancienneté, statut, ...).

Entre 1977 et 1988, les dépenses totales des **10 principales OING** passent de 182,5 à 287,5 millions de francs, enregistrant une hausse de 57,5 %, c'est à dire plus marquée que pour les OIG (43,5 %). Cette augmentation in globo masque cependant une phase de croissance assez régulière entre 1980 et 1985, suivie d'un repli; en 1985, à son maximum, le total des dépenses se montait à 332,7 millions. Le coût salarial s'établit à 201,2 millions en 1988, soit 70,0 % du total; après avoir progressé jusqu'en 1986, il se replie – en valeur nominale – en 1988. Les dépenses courantes pour d'autres biens et services représentent entre 22,2 % (1978, 1987) et 32,3 % (1984) du total; leur évolution est moins régulière que celle des salaires; elles se replient sensiblement en 1985-1987. Quant aux dépenses d'investissement, elles progressent fortement en raison des dépenses de l'une des OING en 1985 et d'une autre en 1987. Voir *tableau A.5, p. 21*.

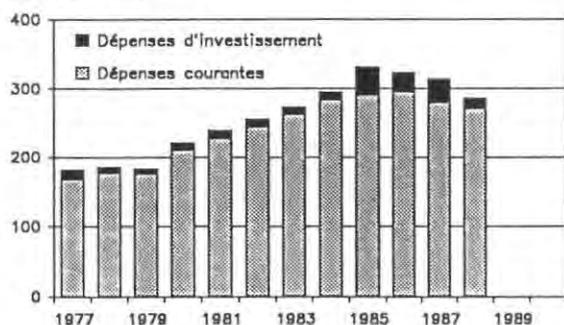
Graphique 9

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales, en francs

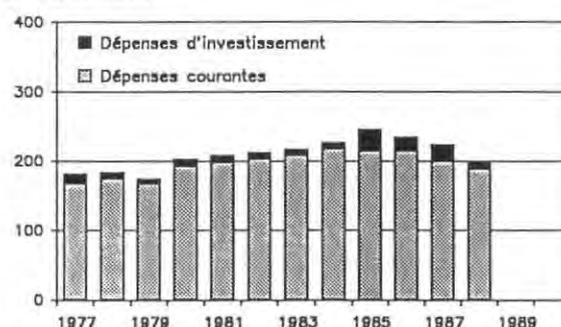
Francs courants

Millions de francs



Francs constants

Millions de francs



En valeur réelle (compte tenu du renchérissement), la croissance des dépenses est sensible jusqu'en 1985; entre cette année-là et 1988, le repli se chiffre à 18,4 %. Ce repli découle de la baisse des dépenses de quatre OING.

Sur les 287,5 millions dépensés par les **OING**, 200,7 environ reviennent à la Suisse, soit 69,8 %. Au total, les organisations internationales – OIG et dix principales OING – apportent ensemble 1,348 milliard à la Suisse en 1988.

En 1988, les salaires bruts¹ versés par les OIG à leur personnel se fixent à 1,138 milliard de francs. Afin de mieux situer ce chiffre, on peut le comparer avec la somme des salaires versés dans le canton, qui se monte à 10,937 milliards. Ce dernier chiffre représente environ 90 % du total des salaires distribués dans le canton (OIG non comprises), selon les estimations du SCS.

En 1977, le montant des salaires bruts versés par les OIG était l'équivalent de 16,1 % de la masse salariale du canton; en 1988, ce rapport s'établit à 10,4 %. Cette évolution s'explique par le développement de l'économie genevoise après le creux conjoncturel du milieu des années septante (+ 20,2 % d'emplois entre 1975 et 1985), ainsi que par l'évolution des salaires dans les OIG, qui n'a sans doute pas été aussi favorable que dans le reste de l'économie genevoise, pour diverses raisons liées notamment au mode de fixation des salaires. Il n'en reste pas moins que le salaire moyen d'un fonctionnaire international est encore plus élevé que celui de l'employé genevois, mais la structure professionnelle de l'emploi de l'ensemble de l'économie n'est pas comparable avec celle des OIG, qui emploient une grande majorité de "cols blancs" et une forte proportion de collaborateurs ayant atteint un degré d'instruction élevé.

Autres points de comparaison : le montant total des dépenses des OI en 1987 (2,350 milliards) représente par exemple environ 14 % du revenu cantonal, 44 % de la valeur des exportations du canton et 60 % des dépenses brutes de l'Etat de Genève.

1. Salaires bruts = coût salarial total – contributions sociales à la charge de l'employeur = salaires nets + contributions sociales à la charge de l'employé.

5. Réunions internationales

En 1988, les **OIG** tiennent 1 392 réunions internationales, se déroulant en 11 564 séances et groupant 77 415 délégués et experts. Depuis la fin des années septante, le nombre de réunions a tendance à augmenter, mais leur durée, elle, diminue, car le nombre de séances est en baisse. Quant à la fréquentation de ces réunions, elle progresse jusqu'en 1987, où 82 172 délégués et experts participent à 1 317 réunions. Voir tableau A.6, p. 21.

On se réunit surtout à l'ONU (360 réunions en 1988, 22 000 délégués) et au GATT (381 réunions, 16 090 délégués) et, en dehors du système des Nations Unies, à l'AELE (117 réunions, 18 373 délégués). Autant dire que les sujets économiques prennent une large place (GATT et AELE) ! L'OMS convoque elle aussi de nombreuses réunions (285), mais celles-ci regroupent moins de délégués (4 512). Si le CERN est un poids lourd en matière de dépenses et d'emploi, son rôle est faible dans le domaine des conférences.

Les 10 principales **OING** tiennent 580 réunions en 1988; 10 355 délégués et experts y assistent, au cours de 2 425 séances. Leur activité en la matière tend plutôt à augmenter entre 1977 et 1988; la participation maximum a été enregistrée en 1986 (14 070 délégués). Parmi les OING, les "grandes conférencières" sont l'IATA et l'UER, qui réunissent plus des deux tiers des délégués à elles deux.

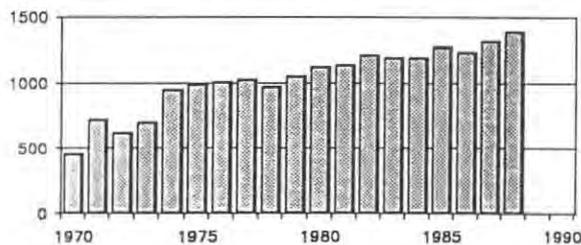
Graphique 10

Canton de Genève

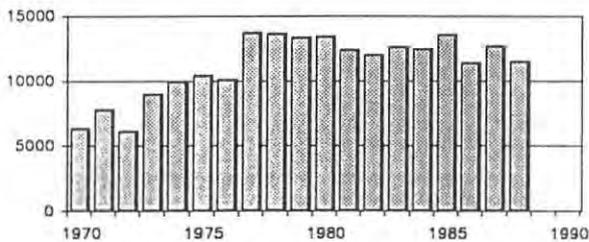
Réunions internationales accueillies par les organisations internationales

a. gouvernementales

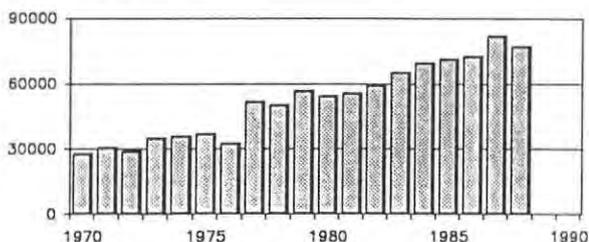
Réunions internationales



Séances tenues

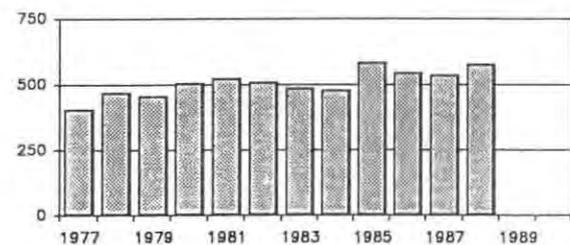


Délégués et experts

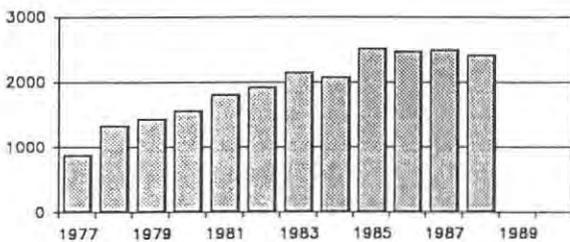


b. non gouvernementales

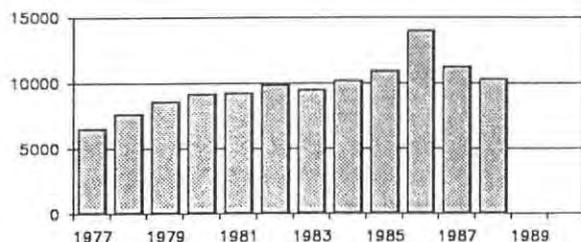
Réunions internationales



Séances tenues



Délégués et experts



Les conférences internationales génèrent vraisemblablement une part non négligeable des nuitées dans l'hôtellerie genevoise, mais celle-là est difficile à estimer dans la mesure où l'on ne connaît pas la proportion de délégués qui viennent de l'étranger, les autres étant sur place, dans les missions permanentes. Par ailleurs, les répercussions de cette activité sur le commerce du canton sont aussi sensibles.

6. Comparaisons internationales

Les chiffres figurant dans les tableaux 4 et 5 ne sont pas comparables avec les résultats de l'enquête annuelle auprès des OI, car leur champ n'est pas défini de la même manière. Ils permettent cependant de situer Genève et la Suisse sur le plan international en matière de nombre de sièges et de conférences.

En termes de lieux d'implantation, Genève et la Suisse se situent respectivement au quatrième et cinquième rang, après les grandes capitales européennes (Paris, Londres, Bruxelles), les pays correspondants et les Etats-Unis. Longue tradition d'accueil et taille expliquent les premières places de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Quant à Bruxelles, l'approfondissement des relations au sein de la Communauté européenne ne peut que renforcer une position déjà bien établie auparavant.

Sur le plan des conférences internationales, Genève vient au quatrième rang après Paris, Londres et Bruxelles. En 1983, elle occupait la troisième place, juste devant Bruxelles. Vienne, qui apparaissait comme une étoile montante en 1983, a vu son activité diminuer assez fortement; elle est en 1987 supplantée par Madrid, Berlin-Ouest, Rome et Amsterdam.

Notons que les villes comparables à Genève sur le plan des activités internationales sont de taille nettement supérieure : Paris et Londres comptent chacune plus de 2 millions d'habitants (plus de 9 millions pour Paris avec sa banlieue, plus de 7 millions pour le "Grand Londres") et Bruxelles a environ 1 million de résidents. Rappelons que 380 000 personnes environ résident dans le canton de Genève.

Tableau 4

Principales villes accueillant des conférences internationales

	Nombre de conférences			
	1960	1972	1983	1987
Paris	65	141	252	356
Londres	42	129	235	265
Bruxelles	40	80	145	160
Genève	88	105	153	150
Madrid	146
Berlin-Ouest	134
Rome	33	52	73	97
Amsterdam	93
Vienne	32	54	142	88
Strasbourg	15	40	64	84
New-York	34	30	65	79
Washington	66
Barcelone	64
Copenhague	24	28	72	62

Source : Annuaire des organisations internationales

Tableau 5

Principaux pays et villes accueillant des sièges d'organisations internationales

	Nombre de sièges			
	1960	1972	1983	1987
Pays				
France	424	645	657	733
Belgique	206	583	498	603
Royaume-Uni	273	442	508	600
Etats-Unis	266	351	350	507
Suisse	250	346	302	388
Allemagne (RFA)	49	172	216	321
Pays-Bas	104	183	180	220
Suède	28	66	99	191
Danemark	-	55	115	143
Italie	75	134	134	142
Villes				
Paris	374	520	507	496
Bruxelles	148	480	367	441
Londres	199	283	291	299
Genève	111	153	127	145
Stockholm	21	44	121	89
Zurich	76
Oslo	98	69
New-York	64
Washington	58
Copenhague	22	34	108	56
Rome	48	79	66	56
Vienne	20	46	60	52
Helsinki	84	51

Source : Annuaire des organisations internationales

Annexe : tableaux

- A.1 Emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales par lieu de résidence et origine, en mars 1989.
- A.2 Emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales par lieu de résidence et origine. Situation en mars.
- A.3 Emplois au siège de Genève des organisations internationales non gouvernementales par lieu de résidence et origine. Situation en mars.
- A.4 Dépenses des organisations internationales gouvernementales, en milliers de francs.
- A.5 Dépenses des organisations internationales non gouvernementales, en milliers de francs.
- A.6 Réunions internationales accueillies par les organisations internationales.

Tableau A.1

Canton de Genève

Emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales par lieu de résidence et origine, en mars 1989

	Titulaires d'une carte de légitimation selon le lieu de résidence												Autres personnes	Total
	Canton de Genève			Autres cantons			France			Total				
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total		
DNU	268	1 791	2 059	53	308	361	48	1 019	1 067	369	3 118	3 487	180	3 667
BIT	102	672	774	18	123	141	10	519	529	130	1 314	1 444	380	1 824
OMS	150	534	684	24	149	173	29	486	515	203	1 169	1 372	352	1 724
UIT	103	316	419	11	54	65	24	241	265	138	611	749	123	872
OMM	32	147	179	2	25	27	8	61	69	42	233	275	71	346
OMP1	43	132	175	3	16	19	6	120	126	52	268	320	41	361
BIE	4	7	11	1	0	1	1	11	12	6	18	24	5	29
GATT	34	141	175	10	29	39	13	156	169	57	326	383	74	457
CERN	325	915	1 240	48	136	184	108	2 242	2 350	481	3 293	3 774	6 544	10 318
AELE	20	32	52	6	13	19	1	7	8	27	52	79	4	83
CIM	22	59	81	3	13	16	2	43	45	27	115	142	7	149
UI	5	7	12	0	2	2	0	10	10	5	19	24	14	38
QIPC	0	6	6	0	0	0	0	1	1	0	7	7	6	13
APÉF	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	2
LPOV	1	0	1	0	1	1	0	7	7	1	8	9	0	9
BITH	0	2	2	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0	4
Total	1 109	4 762	5 871	179	870	1 049	250	4 925	5 175	1 538	10 557	12 095	7 801	19 896
Système des														
Nat. Unies	736	3 740	4 476	122	704	826	139	2 613	2 752	997	7 057	8 054	1 226	9 280
CERN	325	915	1 240	48	136	184	108	2 242	2 350	481	3 293	3 774	6 544	10 318
Autres	48	107	155	9	30	39	3	70	73	60	207	267	31	298

Autres personnes : personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou de régie, etc.

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Tableau A.2

Canton de Genève

Emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales par lieu de résidence et origine
Situation en mars

	Titulaires d'une carte de légitimation selon le lieu de résidence												Autres personnes	Total
	Canton de Genève			Autres cantons			France			Total				
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total		
1978	1 623	5 735	7 358	100	383	483	142	3 313	3 455	1 865	9 431	11 296	2 971	14 267
1979	1 600	5 552	7 152	116	404	520	155	3 480	3 635	1 871	9 436	11 307	2 928	14 235
1980	1 561	5 430	6 991	124	448	572	170	3 538	3 708	1 855	9 416	11 271	3 504	14 775
1981	1 493	5 413	6 906	145	490	635	167	3 753	3 920	1 805	9 656	11 461	3 582	15 043
1982	1 472	5 619	7 091	138	530	668	169	3 916	4 085	1 779	10 065	11 844	3 145	14 989
1983	1 407	5 484	6 891	144	602	746	174	3 989	4 163	1 725	10 075	11 800	2 964	14 764
1984	1 352	5 430	6 782	142	656	798	177	4 022	4 199	1 671	10 108	11 779	3 272	15 051
1985	1 305	5 322	6 627	151	712	863	181	4 247	4 428	1 637	10 281	11 918	3 258	15 176
1986	1 263	5 214	6 477	160	761	921	200	4 398	4 598	1 623	10 373	11 996	3 430	15 426
1987	1 203	5 117	6 320	165	792	957	205	4 540	4 745	1 573	10 449	12 022	3 606	15 628
1988	1 161	4 911	6 072	176	810	986	220	4 701	4 921	1 557	10 422	11 979	4 033	16 012
1989	1 109	4 762	5 871	179	870	1 049	250	4 925	5 175	1 538	10 557	12 095	7 801	19 896

Autres personnes : personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou de régie, etc.

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Tableau A.3

Canton de Genève

Emplois au siège de Genève des organisations internationales non gouvernementales par lieu de résidence et origine
Situation en mars

	Personnel régulier selon le lieu de résidence												Autres personnes	Total
	Canton de Genève			Autres cantons			France			Total				
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total		
1978	674	953	1 627	83	138	221	20	200	220	777	1 291	2 068	90	2 158
1979	690	988	1 678	76	140	216	19	219	238	785	1 347	2 132	276	2 408
1980	733	907	1 640	92	128	220	17	205	222	842	1 240	2 082	277	2 359
1981	708	987	1 695	140	129	269	25	205	230	873	1 321	2 194	331	2 525
1982	764	939	1 703	140	143	283	20	214	234	924	1 296	2 220	337	2 557
1983	716	950	1 666	136	126	262	23	218	241	875	1 294	2 169	375	2 544
1984	841	988	1 829	206	201	407	33	260	293	1 080	1 449	2 529	200	2 729
1985	838	887	1 725	223	186	409	42	236	278	1 103	1 309	2 412	337	2 749
1986	887	962	1 849	227	177	404	54	244	298	1 168	1 383	2 551	401	2 952
1987	873	891	1 764	211	209	420	51	247	298	1 135	1 347	2 482	254	2 736
1988	859	856	1 715	215	220	435	50	245	295	1 124	1 321	2 445	228	2 673
1989	832	822	1 654	211	244	455	57	241	298	1 100	1 307	2 407	256	2 663

Autres personnes : personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou de régie, etc.

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Tableau A.4

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales, en milliers de francs

	Coût salarial				Dépenses courantes		Dépenses d'investissement			Total des dépenses
	Salaires nets	Contributions sociales à la charge		Total	Autres biens et services	Total	Achats de biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
		des salariés	de l'employeur							
1977	721 264	59 620	114 233	895 117	289 255	1 184 372	198 048	54 327	252 375	1 382 420
1978	740 026	60 630	114 585	915 241	277 606	1 192 847	164 307	70 095	234 402	1 357 154
1979	761 280	63 370	118 870	943 520	301 165	1 244 685	152 316	47 565	199 881	1 397 001
1980	772 757	66 921	125 003	964 681	324 433	1 289 114	154 777	29 880	184 657	1 443 891
1981	825 815	75 698	148 216	1 049 729	353 435	1 403 164	141 445	43 547	184 992	1 544 609
1982	860 344	83 921	156 122	1 100 387	370 099	1 470 486	126 407	63 912	190 319	1 596 893
1983	920 039	95 817	179 861	1 195 717	416 114	1 611 831	135 450	83 900	219 350	1 747 281
1984	948 299	100 228	184 612	1 233 139	417 600	1 650 739	145 432	84 745	230 177	1 796 171
1985	977 677	107 090	196 684	1 281 451	473 789	1 755 240	181 972	89 081	271 053	1 937 212
1986	989 023	103 541	187 545	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	1 940 957
1987	980 733	98 436	175 356	1 254 525	526 023	1 780 548	235 618	73 137	308 755	2 016 166
1988	1 034 019	104 147	195 915	1 334 081	443 372	1 777 453	228 404	56 568	284 972	2 062 425

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Tableau A.5

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales, en milliers de francs

	Coût salarial				Dépenses courantes		Dépenses d'investissement			Total des dépenses
	Salaires nets	Contributions sociales à la charge		Total	Autres biens et services	Total	Achats de biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
		des salariés	de l'employeur							
1977	89 152	10 580	22 685	122 417	46 713	169 130	3 230	10 156	13 386	182 516
1978	101 272	11 995	24 221	137 488	41 393	178 881	4 177	3 673	7 850	186 731
1979	97 049	12 515	24 208	133 772	43 660	177 432	4 251	2 297	6 548	183 980
1980	100 226	14 099	27 040	141 365	70 438	211 803	4 648	5 514	10 162	221 965
1981	107 593	14 690	28 897	151 180	77 377	228 557	5 575	5 902	11 477	240 034
1982	116 854	16 049	31 920	164 823	80 938	245 761	6 070	4 488	10 558	256 319
1983	125 695	16 987	37 194	179 876	84 074	263 950	7 788	2 514	10 302	274 252
1984	130 501	18 547	40 402	189 450	95 448	284 898	8 694	1 889	10 583	295 481
1985	138 539	18 318	44 220	201 077	90 986	292 063	37 857	2 800	40 657	332 720
1986	146 895	20 136	43 975	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	148 648	20 549	42 300	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789
1988 (1)	141 269	21 112	38 830	201 211	70 937	272 148	10 373	4 953	15 326	287 474

(1) Une diminution du coût salarial total de 6 747 000 fr. est due à une erreur lors des années précédentes.

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Tableau A.6

Canton de Genève

Réunions internationales accueillies par les organisations internationales

	Organisations gouvernementales			Organisations non gouvernementales		
	Réunions internationales	Séances tenues	Délégués et experts	Réunions internationales	Séances tenues	Délégués et experts
1977	1 026	13 775	51 921	406	886	6 585
1978	974	13 671	50 277	470	1 339	7 705
1979	1 054	13 387	56 873	457	1 436	8 656
1980	1 126	13 469	54 526	507	1 572	9 229
1981	1 142	12 464	55 735	524	1 815	9 297
1982	1 217	12 058	59 415	510	1 935	9 917
1983	1 194	12 676	65 380	486	2 160	9 562
1984	1 194	12 535	69 701	479	2 086	10 225
1985	1 275	13 624	71 440	586	2 531	10 948
1986	1 238	11 431	72 677	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	537	2 505	11 285
1988	1 392	11 564	77 415	580	2 425	10 355

Source : Service cantonal de statistique (SCS) - Genève

Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

• **Economie genevoise, rétrospective annuelle**

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988

• **Recensements fédéraux de la population et des logements (RFP)**

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidente active

• **Recensements fédéraux des entreprises (RFE)**

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève

• **Population (état, mouvement, perspectives)**

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse	

• **Emploi et vie active**

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	

• **Enseignement, formation, recherche**

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	-----------------------------------------------------------------	--

• **Agriculture**

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

• **Energie**

N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève	
-------	----------	------	---------------------------------------------------------------------	--

• **Industrie**

N° 40 Avril 1984 Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982

• **Construction et logement**

Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève

N° 1 Février 1977 Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
 N° 4 Mai 1977 Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
 N° 7 Avril 1978 " " " en 1977 et 1978
 N° 13 Mai 1979 " " " en 1978 et 1979

Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants

N° 2 Mars 1977 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
 N° 6 Février 1978 " " " 1977
 N° 12 Février 1979 " " " 1978
 N° 14 Mars 1980 " " " 1979
 N° 19 Mars 1981 " " " 1980
 N° 27 Février 1982 " " " 1981
 N° 34 Mars 1983 " " " 1982
 N° 43 Mars 1985 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
 N° 48 Octobre 1985 " " " 1985
 N° 54 Décembre 1986 " " " 1986
 N° 65 Février 1989 " " " 1987 et 1988

• **Secteur international**

N° 9 Décembre 1978 Les Organisations internationales à Genève 1977-1978
 N° 18 Mars 1981 " " 1979-1980
 N° 72 Janvier 1990 Le secteur international à Genève, bilan 1989

• **Commerce extérieur du canton avec l'étranger**

N° 20 Avril 1981 Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
 N° 33 Février 1983 Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
 N° 51 Avril 1986 Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)

• **Salaires, revenus et prestations sociales**

N° 39 Décembre 1983 Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse

• **Prix, loyers**

N° 17 Février 1981 Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
 N° 21 Juin 1981 Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
 N° 29 Avril 1982 Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
 N° 37 Juin 1983 Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
 N° 41 Juillet 1984 " " évolution 1983-1984
 N° 56 Juillet 1987 " " évolution 1984-1986
 N° 60 Septembre 1988 Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
 N° 67 Avril 1989 Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire

• **Conjoncture**

N° 47 Septembre 1985 Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984

• **Mélanges**

N° 10 Janvier 1979 Franc suisse et économie genevoise
 Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse
 Tourisme et hôtellerie

Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

- **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

- **Bulletin statistique**

Bulletin trimestriel de 48 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- **Aspects statistiques**

Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

- **Données statistiques**

Couverture jaune, 5 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel). Le *Fait marquant* traite, sur une page, une question de l'actualité économique.

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires dans l'industrie**

Feuille de couleur orange.

Feuille mensuelle, avec complément trimestriel, présentant les résultats chiffrés du test conjoncturel pour l'industrie à Genève.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.